

# Formation adaptation à l'emploi - Adjoint des cadres hospitaliers

## Contexte

---

Les adjoints des cadres hospitaliers assurent l'instruction administrative ou financière des affaires qui leur sont confiées et préparent lorsqu'il y a lieu, les décisions qui en découlent. Ils peuvent se voir confier la responsabilité d'une ou plusieurs unités administratives. Investir un poste d'adjoint des cadres hospitaliers implique :

- une bonne connaissance du droit administratif et de la fonction publique ;
- des bases de gestion appuyées par un bon sens de l'organisation ;
- une bonne capacité de synthèse ;
- des qualités de polyvalence pour gérer de nombreuses activités en même temps ;
- le sens des responsabilités et du relationnel.

## Objectifs

---

Le dispositif global de la Formation d'Adaptation à l'Emploi des adjoints des cadres a pour objectif de permettre aux agents :

- de mieux connaître le fonctionnement et les missions de l'institution qui les emploie ainsi que son environnement ;
- de maîtriser les techniques essentielles du management et de la communication ;
- de disposer d'outils facilitant leur exercice de l'encadrement et du management de personnels ;
- de connaître et d'approfondir les différentes techniques indispensables à l'exercice correct des fonctions.

## Programme

---

### Module 1 :

Le cadre d'exercice en établissement de santé ou établissement social ou médico-social relevant de la fonction publique hospitalière

### Module 2 :

Techniques de management et de communication

### Module 3 :

Connaissances spécifiques aux fonctions assurées par un adjoint des cadres hospitaliers

**Public**

**Agents nommés dans le corps des Adjointes des Cadres Hospitaliers, à la suite d'un recrutement par concours ou sur liste d'aptitude, ainsi que les agents détachés ou ayant bénéficié d'une intégration directe dans le corps**

**Exercice**

**2025**

**Nature**

**AFR**

**Organisé par**

**CONVERGENCES**

**Durée**

**154 heures**